

1. Énoncé et énonciation

On appelle **énoncé**, tout message oral ou écrit produit par un locuteur. L'**énonciation** est l'action qui a pour résultat la production de ce message. La situation d'énonciation est donc l'ensemble constitué par l'existence d'un locuteur, qui transmet un énoncé à un destinataire, dans un lieu donné, à un moment donné, dans une certaine disposition d'esprit, avec une certaine intention. Définir la situation d'énonciation, c'est répondre aux questions : qui parle ?, à qui ?, quand ?, où ?, comment ?

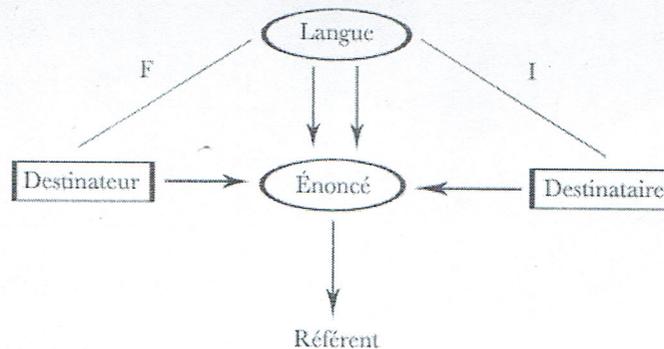
Donc, **L'énonciation** est l'action par laquelle quelqu'un produit une parole ou un écrit.

L'énoncé est le résultat de cette action (parole/écrit).

La situation d'énonciation se définit par :

- ✓ un énonciateur, (ou locuteur, ou émetteur) = *celui qui s'exprime dans un contexte donné.*
- ✓ un récepteur (ou destinataire) = *celui à qui le message s'adresse.*
- un lieu et un moment = *le contexte spatio-temporel dans lequel l'énoncé est produit (réfèrent).*
- un objet = *l'objectif poursuivi par celui qui parle*

Ex : Il est 14 heures, nous sommes en salle 102 pour le cours de français ; nous disposons de deux heures pour étudier un poème de Charles Baudelaire.



Cf. <https://www.ralentirtravaux.com/lettres/cours/enonciation.php>

(F) indique la formulation de l'énoncé

(I) indique l'interprétation de l'énoncé

La situation de communication comprend donc les éléments suivants :

- Les acteurs de la communication (le destinateur et le destinataire)

- L'énoncé formulé (F) par le destinataire et interprété (I) par le destinataire
- Le lieu et le moment de l'énonciation (soit le cadre spatiotemporel)
- Les objets présents (référents)

a. Le mode d'énonciation

a.1. Les types d'énoncés et leurs caractéristiques

Il existe deux types d'énoncés :

- Le locuteur s'exprime en son nom, tient compte de son destinataire, et son énoncé porte les marques du lieu et du moment où il s'exprime. Pour comprendre cet énoncé, il est donc nécessaire de connaître la situation d'énonciation ; c'est pourquoi l'on dit qu'il est **ancré dans la situation d'énonciation**.
 → *Oui, tu as raison, c'est une riche idée.* (Guy de Maupassant, « En famille », 1881)
- Le locuteur s'efface et l'on peut comprendre son énoncé sans connaître la situation d'énonciation. On dit alors que l'énoncé est **coupé de la situation d'énonciation**.
 → *Le tramway de Neuilly venait de passer la porte Maillot et il filait [...] tout le long de la grande avenue qui aboutit à la Seine.* (Guy de Maupassant, « En famille », 1881)

Remarque. Ces deux types d'énoncés peuvent être mêlés dans un texte narratif : si le récit est le plus souvent coupé de la situation d'énonciation, les dialogues sont ancrés dans une situation d'énonciation.

Énoncé ancré Avec marques de la situation d'énonciation	Énoncé coupé Sans marques de la situation d'énonciation
Genres principaux	
Dialogues, lettres, articles de presse, journaux intimes	Romans, contes, récits historiques, textes scientifiques
Temps principaux	
Présent de l'indicatif, passé composé, futur, présent de l'impératif	Passé simple, imparfait, plus-que-parfait, présent de narration ou de vérité générale

Déictiques	
<p><u>Emploi de déictiques</u></p> <p>➤ Mots ne pouvant être compris que si l'on connaît la situation d'énonciation. • Marques de 1^{re} et 2^e pers. <i>now vous</i> → <i>je, tu, vous, mon, votre, le mien, le nôtre, toi, etc.</i> • Indicateurs spatiaux et temporels en référence à la situation d'énonciation → <i>ici, là-bas, à droite, aujourd'hui, hier, etc.</i> <i>ceci</i></p>	<p><u>Absence de déictiques</u></p> <p>• Marques de 3^e pers. → <i>il, elles, son, ses, les leurs, etc.</i> • Indicateurs spatiaux et temporels sans référence à la situation d'énonciation → <i>à Paris, au 108 rue Balzac, ce jour-là, etc.</i></p>
Modalisateurs	
<p><u>Emploi de modalisateurs</u></p> <p>➤ Éléments qui expriment une subjectivité du locuteur → <i>à mon avis, sans doute, magnifique ≠ horrible, etc.</i> → <i>Oui, tu as raison, c'est une riche idée.</i></p>	<p><u>Absence de modalisateurs</u></p> <p>→ <i>Le tramway de Neuilly venait de passer la porte Maillot et il filait [...] tout le long de la grande avenue qui aboutit à la Seine.</i></p>

https://www.lelivrescolaire.fr/page/6440429?docId=Hz6_sMQXfLoS_t4QJn5tg

a.2. Discours et récit

Le système énonciatif distingue entre discours et récit.

Pour le discours ➔ Le locuteur peut choisir de se manifester et d'inscrire sa présence dans l'énoncé : c'est le mode du discours. Ne pas confondre ce sens du mot discours avec son sens oratoire de texte prononcé devant un public.

Il est ancré dans la situation d'énonciation, il s'inscrit dans le contexte présent du texte ou de la parole : l'énonciateur commente alors un récit, exprime des idées ou des sentiments ; il peut aussi solliciter le lecteur, l'interpeller (*injonctions à l'impératif, interrogations oratoires...*).

L'énonciateur et le destinataire sont donc présents dans le texte sous forme de pronoms et déterminants de *première et deuxième personne*.

Le discours peut se rencontrer :

- à l'**écrit** (dans la morale des fables, dans des poèmes, des autobiographies, des articles de presse...)

Ex : « Je sens en écrivant ceci que mon pouls s'élève encore ; ces moments me seront toujours présents quand je vivrais cent mille ans. » Jean-Jacques Rousseau, *Confessions* (1778).

* Rousseau inscrit son texte dans le présent de l'énonciation : « *je sens* » et se projette dans l'avenir : « *ces moments me seront toujours présents...* » ; le pronom démonstratif « *ceci* » désigne ce qu'il est en train d'écrire.

Déictique :